



PASS CREATION ; UN SUIVI AVANT ET APRÈS LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Faites décoller votre projet d'entreprise.

Vous souhaitez optimiser vos chances de réussite ?

Bénéficier de conseils d'experts avec un dispositif d'accompagnement unique et complet à toutes les étapes de votre projet de création-reprise ?

Etre guidé et orienté vers les différentes aides existantes ?

Développer l'entreprise que vous venez de créer ou de reprendre une entreprise ?

Approfondir vos compétences en tant que dirigeant ?

NOTRE REPOSE

Un dispositif financé par la Région Bretagne qui sécurise dans la durée et qui favorise la viabilité de votre entreprise avant, pendant et après la création-reprise d'entreprise (pendant 3 ans). Ce parcours est composé de 3 étapes :

- **Montage du projet**
Construire votre dossier de présentation du projet et élaborer votre prévisionnel.
- **Structuration financière**
Sécuriser la faisabilité de votre projet en vous entourant de professionnels. Et solliciter les prêts et aides adaptés à votre projet.
- **Gestion et développement**
Un accompagnement individuel est proposé pendant vos 3 premières années d'activité.

Ce parcours est complété par [des ateliers collectifs thématiques](#) : réalisez votre Business Model Canvas, construisez vos comptes prévisionnels, construisez votre approche marché,...

Un total de 13h à 27 heures (avant, pendant et après la création-reprise) d'accompagnement selon la maturité de votre projet vous est proposé.

VOTRE INTERLOCUTEUR

A Bain de Bretagne, Brocéliande, Combourg, Fougères, Guichen, Rennes, Redon, Saint-Malo, Vitry, une équipe dédiée de conseillers création-reprise pour vous aider à construire votre projet : **un référent unique vous accompagne de A à Z**. Véritable expert de la création-reprise, le conseiller création-reprise vous permet de vous concentrer sur les fondamentaux de votre projet : l'idée, le modèle économique, le plan commercial, la communication, le financement... Il sécurise le montage de votre projet et augmente ainsi vos chances de réussite. Son expérience, sa maîtrise des dossiers vous apportent la sérénité essentielle à votre parcours.

MODALITES PRATIQUES

- Ce dispositif s'adresse à tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise en Bretagne (hors secteurs agricoles et de la pêche).
- Pour accompagner les jeunes entreprises qui ont besoin d'être soutenues et conseillées et de réinterroger leur modèle économique, Pass Création s'ouvre également aux entreprises créées depuis maximum 12 mois avec un CA annuel inférieur à 30 000 €.
- **En amont, un rendez-vous de découverte est obligatoire avec un conseiller création-reprise pour bien comprendre vos attentes et valider votre éligibilité dans le dispositif.**
C'est un rdv téléphonique d'une durée de 30 mn.
- Après ce 1er rendez-vous, un conseiller création-reprise d'entreprise référent assurera le suivi individuel.
- Des ateliers collectifs
- **Coût : gratuit, prestation payante prise en charge à 100 % par la Région Bretagne, dans le cadre du dispositif « Pass Création »**

CA M'INTERESSE, JE SOUHAITE BENEFICIER D'UN RENDEZ-VOUS

Pour bénéficier d'un rendez-vous téléphonique, merci de renseigner le formulaire ci-dessous. La CCI vous recontactera dans les 72h pour planifier ce rendez-vous.

Un dispositif subventionné par :

 **PASS** *Création*





PASS CREATION ; UN SUIVI AVANT ET APRÈS LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Faites décoller votre projet d'entreprise.

Vous souhaitez optimiser vos chances de réussite ?

Bénéficier de conseils d'experts avec un dispositif d'accompagnement unique et complet à toutes les étapes de votre projet de création-reprise ?

Etre guidé et orienté vers les différentes aides existantes ?

Développer l'entreprise que vous venez de créer ou de reprendre une entreprise ?

Approfondir vos compétences en tant que dirigeant ?

NOTRE REPOSE

Un dispositif financé par la Région Bretagne qui sécurise dans la durée et qui favorise la viabilité de votre entreprise avant, pendant et après la création-reprise d'entreprise (pendant 3 ans). Ce parcours est composé de 3 étapes :

- **Montage du projet**
Construire votre dossier de présentation du projet et élaborer votre prévisionnel.
- **Structuration financière**
Sécuriser la faisabilité de votre projet en vous entourant de professionnels. Et solliciter les prêts et aides adaptés à votre projet.
- **Gestion et développement**
Un accompagnement individuel est proposé pendant vos 3 premières années d'activité.

Ce parcours est complété par [des ateliers collectifs thématiques](#) : réalisez votre Business Model Canvas, construisez vos comptes prévisionnels, construisez votre approche marché,...

Un total de 13h à 27 heures (avant, pendant et après la création-reprise) d'accompagnement selon la maturité de votre projet vous est proposé.

VOTRE INTERLOCUTEUR

A Bain de Bretagne, Brocéliande, Combourg, Fougères, Guichen, Rennes, Redon, Saint-Malo, Vitry, une équipe dédiée de conseillers création-reprise pour vous aider à construire votre projet : **un référent unique vous accompagne de A à Z.**

Véritable expert de la création-reprise, le conseiller création-reprise vous permet de vous concentrer sur les fondamentaux de votre projet : l'idée, le modèle économique, le plan commercial, la communication, le financement...

Il sécurise le montage de votre projet et augmente ainsi vos chances de réussite.

Son expérience, sa maîtrise des dossiers vous apportent la sérénité essentielle à votre parcours.

MODALITES PRATIQUES

- Ce dispositif s'adresse à tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise en Bretagne (hors secteurs agricoles et de la pêche).
- Pour accompagner les jeunes entreprises qui ont besoin d'être soutenues et conseillées et de réinterroger leur modèle économique, Pass Création s'ouvre également aux entreprises créées depuis maximum 12 mois avec un CA annuel inférieur à 30 000 €.
- **En amont, un rendez-vous de découverte est obligatoire avec un conseiller création-reprise pour bien comprendre vos attentes et valider votre éligibilité dans le dispositif.**
C'est un rdv téléphonique d'une durée de 30 mn.
- Après ce 1er rendez-vous, un conseiller création-reprise d'entreprise référent assurera le suivi individuel.
- Des ateliers collectifs
- **Coût : gratuit, prestation payante prise en charge à 100 % par la Région Bretagne, dans le cadre du dispositif « Pass Création »**

CA M'INTERESSE, JE SOUHAITE BENEFICIER D'UN RENDEZ-VOUS

Pour bénéficier d'un rendez-vous téléphonique, merci de renseigner le formulaire ci-dessous. La CCI vous recontactera dans les 72h pour planifier ce rendez-vous.

Un dispositif subventionné par :

 **PASS** *Création*

